Élections aux conseils centraux de l'université des Antilles du 24 novembre 2021 CR et CAC – Pôle Guadeloupe – Collège A

Liste Territorialité, Équité, Complémentarité –TÉC (CAC) Marie-Ange Arsène – Antoine Delcroix

Les principes généraux qui animent notre candidature

Notre candidature repose sur trois grands principes pour le développement de notre université.

Territorialité

Selon nous, l'université des Antilles doit s'ancrer dans les territoires de Guadeloupe et de Martinique et des Îles du Nord, dont elle accompagne le développement. Elle inscrit en priorité son action internationale dans son environnement géographique, les Caraïbes et les Amériques.

Équité

Selon nous, l'université des Antilles et ses pôles doivent favoriser un développement équilibré de l'ensemble des composantes et services, notamment au travers d'une juste répartition des moyens.

Complémentarité

Selon nous, les deux pôles, les composantes et les entités transversales de l'université doivent développer les coopérations et échanges transversaux au bénéfice de l'exercice des missions universitaires, dans le cadre d'une stratégie d'établissement définie par le conseil d'administration à laquelle le conseil académique doit contribuer pour ce qui le concerne.

Nos objectifs pour la prochaine mandature

Notre objectif prioritaire pour la prochaine mandature est de contribuer à faire de la commission recherche du pôle Guadeloupe et du Conseil Académique des lieux de débats, de propositions, de décision sur les orientations stratégiques en matière de recherche et de valorisation.

Assurer une transition rigoureuse de la reconnaissance nationale des équipes d'accueil à la reconnaissance locale

Le contrat 2022-2027 de l'université des Antilles est le premier où s'appliquera une reconnaissance locale pour les unités de recherche propres à l'université. Nous œuvrerons pour la mise en place d'une procédure de reconnaissance interne reposant sur les critères les plus partagés et les plus objectifs possibles, tenant compte des différences d'approches dans les différents champs disciplinaires.

Assurer le développement des compétences au profit de la recherche

Nous veillerons à la mise en place de dispositifs permettant aux enseignants non-docteurs d'accéder aux études doctorales et aux docteurs à l'habilitation des recherches, par exemple sous forme de décharges horaires accordées sur des critères partagés.

Par ailleurs, l'université des Antilles doit affirmer une politique de promotions internes et de recrutements externes équilibrée, afin d'offrir à son personnel des opportunités de développement professionnel tout en assurant l'excellence scientifique de ses unités de recherche. Nous nous attacherons à ce que soit définie une politique de recrutement des enseignants et des enseignants-chercheurs s'inscrivant dans une perspective pluriannuelle. Plus particulièrement, pour les

enseignants-chercheurs, cette politique devra articuler des critères relatifs aux enseignements et à l'activité de recherche de l'établissement.

De plus, l'Université des Antilles doit œuvrer au renforcement en personnel technique, administratif ou de recherche de ses unités de recherche ainsi qu'à leur formation et leur promotion en termes de compétences et de carrière. Nous veillerons à ce qu'une politique pluriannuelle en la matière soit discutée et mise en œuvre dans le cadre du contrat 2022-2027.

Assurer l'accompagnement des unités de recherche

L'établissement doit garantir des expertises de soutien aux unités de recherche, au-delà de l'accompagnement au montage et suivi des projets. Nous militerons pour que les activités non scientifiques liées aux activités de recherche qu'elles soient éthiques, juridiques ou organisationnelles (etc.) bénéficient au sein de l'établissement, d'une compétence dédiée spécifique formée aux exigences des nouveaux appels à projets (ANR, Horizon Europe...).

Assurer le développement de l'école doctorale

L'établissement a fait le choix de regrouper les deux écoles doctorales en une seule. Nous veillerons à ce que cette nouvelle école doctorale mette en place l'ensemble des dispositifs prévus par la réforme des études doctorales. Dans le cadre des études doctorales, nous encouragerons également la mise en place de formations innovantes possédant à la fois une dimension transversale et plus spécifique à chaque champ disciplinaire.

Stratégie d'Internationalisation

L'université des Antilles doit se saisir de sa situation géographique pour développer les coopérations notamment au sein de la grande région caraïbe et avec les Amériques. Ces coopérations doivent inclure des mobilités (entrantes et sortantes) et doivent être favorisées par une meilleure visibilité des unités de recherche. Nous proposerons ainsi que, pour les unités de recherche qui le souhaitent, des traductions des pages Internet ou d'articles « phares » soient prises en charge dans le cadre de la politique scientifique de l'établissement.

Nous veillerons à ce que les relations internationales en matière de recherche profitent de l'expertise technique développée par l'université pour mettre en œuvre des modes de coopération associant présentiel et distanciel.

Stratégie de valorisation

Nous saluons la fondation et le développement des Presses Universitaires des Antilles, qui ont permis la valorisation des productions des enseignants-chercheurs de l'université, notamment dans les domaines des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales. Nous nous attacherons à ce que l'université continue et développe des initiatives visant à valoriser les travaux de tous ses enseignants-chercheurs et à assurer le transfert technologique. Nous proposerons qu'une aide en ce sens soit accordée dans le cadre de la politique scientifique liée au BQR.

Marie-Ange Arsène est professeure des universités, affectée à l'UFR des sciences exactes et naturelles. Elle dirige actuellement le laboratoire COVACHIM-M2E et le master de chimie des ressources naturelles tropicales.

Antoine Delcroix est professeur des universités en sciences de l'éducation, affecté à l'INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe. Il a contribué à la création du CRREF, qu'il a dirigé pendant 10 ans. Il dirige actuellement la revue *Contextes et Didactiques*.